



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **3**

TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

| | | |
|--|--|---|
| <i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe | <i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire - | <i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe - |
| <i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire - | <i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe | Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun. - |
| <i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint | <i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe | M. Claudio FAZIO, Cons. Mun. |
| <i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun. | <i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire - | <i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint |
| <i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun. | <i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe - | <i>Pour la commune d'OBERSHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire - |
| <i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe | - M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint | <i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint |
| <i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe - | Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. - | <i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe |
| | | <i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe |

Membres représentés :

M. Denis TOURNEMAINE ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
Mme Sylvie TETERYCZ ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER
M. Thierry KLEIN ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Philippe HEITZ, Adjoint de MOLSHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERSHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : EAU POTABLE – VILLE DE MUTZIG – RENFORCEMENT DU RESEAU RUE DU GENERAL LECLERC :
ADOPTION DU PROJET**

N° 23-39

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le projet, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de MUTZIG, d'aménagement de la voirie communale de la rue du Général Leclerc à MUTZIG ;

ESTIMANT opportun de procéder au préalable au renforcement d'un tronçon de 300 m, en veille fonte datant de 1962, de ladite rue, avec rénovation de deux branchements particuliers ;

VU le projet technique y afférent et dont le montant estimatif des travaux s'élève à 230.000,00 € H.T. ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 9 mars 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité

1° adopte

la consistance technique du projet de renforcement du réseau d'eau potable de la rue du Général Leclerc à MUTZIG, dont la dépense à engager à ce titre est évaluée à 230.000,00 € H.T.,

2° décide

de procéder à la dévolution des travaux conformément aux règles de la commande publique,

3° autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment le marché s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 17 avril 2023
- publication sur le site internet le : 17 avril 2023

Acte à classer**DE-23-39**

| | | | |
|----------------|---------------------------------|--------------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-17T09-48-46.01 (MI244510965)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230330-DE-23-39-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : EAU POTABLE - VILLE DE MUTZIG - RENFORCEMENT DU RESEAU
RUE DU GENERAL LECLERC : ADOPTION DU PROJET

Date de décision : 30/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte : [23-39 EAU POTABLE MUTZIG
ADOPTION PROJET.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/04/23 à 09:48

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 17/04/23 à 09:48

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 17/04/23 à 09:54